**Descriptif 4.5.8**

**Système d’isolation FOAMGLAS® de toitures compactes**

**Toiture compacte carrossable avec asphalte coulé**

Plaques FOAMGLAS® avec bitume chaud

**Description**

L’isolation thermique sera réalisée avec du verre cellulaire # FOAMGLAS®. L’isolation ne subira aucun vieillissement thermique.

Avant la mise en œuvre de l’isolation, l’exécutant contrôlera la conformité du support aux plans et prescriptions du CSTC. Les prescriptions suivantes du CSTC doivent être suivies (NIT 253 « Toiture parking » et son addendums, NIT 215 « La toiture plate: composition – matériaux – réalisation – entretien ») afin que les travaux puissent se faire en toute sécurité. En cas contraire, il avertira à temps l’architecte qui pourra prendre toutes les mesures nécessaires.

La dalle sera contrôlée et préparée. Pour ce faire, elle sera nettoyée et débarrassée des irrégularités.

Le nécessaire sera fait pour éliminer les stagnations d’eau.

Le coefficient de transmission thermique U du complexe devra être conforme à la NBN B 62-002 et aux règlementations régionales.

La pose des plaques d’isolation contre les murs acrotères et percements se fera de manière à prévenir les ponts thermiques conformément à la NIT 244 du CSTC.

**Matériau**

L’isolation thermique sera réalisée avec du verre cellulaire # des plaques FOAMGLAS® type S3 / F ou # des plaques à pente intégrée FOAMGLAS® S3/F TAPERED (type à choisir selon les charges) constitué d’au moins 60% de verre recyclé.

L’isolation thermique est conforme à la NBN EN 13167 et porte le marquage de conformité CE, la keymark CEN et l’approbation de l’UBAtc/BCCA (#ATG H539) et le label natureplus®. La production du verre cellulaire est certifiée suivant ISO 9001 : 2008 et ISO 14001 :2004.

Cette application est couverte par un agrément technique (#ATG 1626) de l’UBAtc/BCCA pour l’isolation de la toiture.

Longueur: 60 cm

Largeur: 45 cm

Epaisseur: 5\*, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 cm (\* épaisseur minimale pour cette application)

Ou

Plaques à pente intégrée. Ces plaques seront découpées en usine afin d’avoir une pente de ...%. Sur chacune d’elles, le sens de la pente ainsi que le numéro de rangée seront indiqués. Elles auront une épaisseur de ... cm au point le plus bas (minimum 5 cm). Pentes standard: 1,1%-1,7%-2,2%.

**Propriétés**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Type à choisir en fonction de la charge | |
| **Plaques FOAMGLAS®** | **Type S3** | **Type F** |
| Conductivité thermique λD (NBN EN 12667) | λD ≤ 0,045 W/m.K | λD ≤ 0,050 W/m.K |
| Résistance au feu du verre cellulaire: Euroclasse 1 (suivant EN13501-1)  Comportement sous charge ponctuelle PL (sous 1000 N) (NBN EN 12430) | ≤ 1 mm | ≤ 1 mm |
| Résistance à la compression ou contrainte de compression CS min (EN 826-A) | ≥ 900 kPa, 9 kg/cm² | ≥ 1600 kPa, 16 kg/cm² |
| Résistance à la flexion BS (EN12089) | ≥ 500 kPa | ≥ 550 kPa |
| Résistance à la traction TR (NBN EN 1607) | ≥ 100 kPa | ≥ 150 kPa |
| Masse volumique (+/- 10 %) | 130 kg/m³ | 165 kg/m³ |
| Coefficient de dilatation linéaire | 9\*10-6/K | 9\*10-6/K |
| Chaleur spécifique | 1 kJ/kgK | 1 kJ/kgK |
| Diffusivité thermique  Stable dans le temps, aucune rétractation, ne se déforme pas; conformément aux exigences de l’UEAtc 3.4.1.: <0,5 %  Non capillaire, non hygroscopique, imperméable | 4.1x10-7 m²/sec | 3,5x10-7 m²/sec |
| Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur µ (EN ISO 10456)  Chimiquement neutre | µ = ∞ | µ = ∞ |

**Mise en œuvre**

**Préparation du support en rénovation:**

**\*Option: Enlèvement du complexe existant**

L’ensemble des couches sera enlevé jusqu'au support. Celui-ci sera ensuite soigneusement nettoyé et examiné de façon à ce qu'il présente tous les critères indispensables à la bonne application du verre cellulaire et au bon comportement de la toiture. Dans le cas contraire, il sera procédé aux ragréages nécessaires.

Le support devra être propre, plan et sec. On appliquera un vernis d’adhérence bitumineux (consommation: ± 0,3 l/m2).

Ce vernis devra être complètement sec avant de débuter la pose de l’isolation.

**\*Option: Protection du bâtiment**

Après avoir enlevé l’ensemble des couches jusqu'au support, une membrane d’étanchéité bitumineuse P3 ou au moins équivalent sera collée en pleine adhérence au support afin de protéger le bâtiment des intempéries.

La face supérieure de la membrane bitumineuse sera talquée et/ou sablée et ne peut être de type APP (plastomère) ou à base de plastomère modifié.

En fin de journée, on veillera particulièrement à raccorder cette membrane avec le complexe existant.

**Préparation du support en bâtiment neuf:**

Le support devra être propre, plan et sec. On appliquera un vernis d’adhérence bitumineux (consommation: ± 0,3 l/m2).

Ce vernis devra être complètement sec avant de débuter la pose de l’isolation.

**Mise en œuvre de l’isolation:**

La pose se fera conformément à l’ATG (#ATG 1626) de l’UBAtc/BCCA portant sur l’isolation de toitures chaudes.

En cas d’irrégularités du support de plus de 3 mm sous une règle de 60 cm ou de 5mm sous une règle de 2m, une couche d’égalisation sera nécessaire. Si un doute persiste, veuillez consulter le fabricant de l’isolant.

Une flaque de bitume chaud 110/30 (température comprise entre 200°C et 220°C) sera versée à l'aide d'un arrosoir sur une zone équivalente à la surface d'une plaque (consommation minimale: ± 5 kg/m2). Deux chants adjacents de chaque plaque seront trempés dans la flaque de bitume chaud; ils seront ensuite glissés contre les plaques déjà posées. Chaque plaque sera déposée à plus ou moins 10 cm de celles déjà collées, ensuite chaque plaque sera poussée diagonalement avec une main en appuyant légèrement sur la face supérieure avec l'autre main. Le bitume chaud excédentaire sera raclé à l’aide de la plaque suivante de manière à combler les irrégularités. Le but d'une telle pose est: le collage de l'isolation, l'égalisation du support et le remplissage des joints au bitume.

Eviter de marcher sur les plaques avant que le bitume ne soit refroidi.

Si nécessaire, la surface de l’isolation sera rectifiée afin de supprimer les inégalités pour garantir une bonne pose du système de toiture parking, ceci afin de répondre aux exigences du fabriquant du système de toiture parking.

Ensuite, sur le verre cellulaire déjà posé, un glacis de bitume 110/30 (température entre 200 °C et 220 °C) peut être réalisé à l’aide d’une raclette en caoutchouc adaptée à cet usage. Ce glacis sera réalisé en minimum deux passes, de telle sorte que tous les joints et cellules de surface soient complètement obturés. Il devra être suffisant pour souder une membrane d’étanchéité (consommation minimale: 2 kg/m2). Cette opération se fera s’il y a un risque de pluie ou à la fin de chaque journée. Les chants vus des dernières rangées seront également enduits de bitume. La présence d’humidité entre et sous les plaques de la dernière rangée sera alors évitée.

**Complexe d’étanchéité:**

1° Une couche de séparation en polyester non tissé de minimum 180 gr/m2, avec recouvrements de 10 cm. Placé sur le glacis de bitume refroidi.

2° Une couche de séparation en polyester non tissé de minimum 180 gr/m2, avec recouvrements de 10 cm et décalés par rapport à la première couche de séparation.

3° Mettre en place une membrane bitumineuse de minimum 3 mm d’épaisseur adaptée aux toitures parking avec asphalte coulé. Les joints seront posés avec recouvrement et seuls les joints seront soudés conformément aux prescriptions.

4° Souder la membrane d’étanchéité bitumineuse de 4 mm d’épaisseur adaptée à l’asphalte coulé en pleine adhérence sur la première couche de bitume.

**Pose de l’asphalte coulé:**

1°Une couche de séparation en polyester non tissé de minimum 180 gr/m2, avec recouvrements de 10 cm.

2° Une couche de séparation en polyester non tissé de minimum 180 gr/m2, avec recouvrements de 10 cm décalés par rapport à la première couche de séparation.

3° Mise en œuvre de l’asphalte coulé adapté aux toitures carrossables isolées conformément aux normes et prescriptions. Epaisseur ± 5 cm (habituellement mis en 2 couches de 2,5 cm d’épaisseur).

4° Saupoudrer de gravillons grossiers, colorés (granulométries courantes 1-2 mm, 1,75-2,5 mm, 2-3 mm).

**Important**

1. Lors de la pose de l’isolation, les joints de dilatation et de tassement doivent être respectés.

2. Pour le calcul des charges maximales admissibles de l’isolation, en fonction des applications, le bureau d’étude devra utiliser un coefficient de sécurité. Une valeur de 3 est habituellement utilisée.

3. Pour un support béton de dimensions hors standard (L>50 m) et sans joint de dilatation, une étude est nécessaire en fonction des particularités du projet. Dans ce cas veuillez nous contacter.

**Nous sommes toujours à votre disposition pour**

1. Etablir un descriptif de mise en œuvre adapté à votre projet.
2. Déterminer l’épaisseur de l’isolant pour atteindre la valeur U nécessaire.
3. Déterminer l’épaisseur de l’isolant pour éviter la condensation.
4. Vérifier la compatibilité des différents matériaux.
5. Vous aider dans la conception de l’isolation des sols ou dans l’élaboration de détails.
6. Réaliser une étude de la toiture existante (P. ex.: sondage de la toiture).

Les recommandations techniques pour l’utilisation et la pose de FOAMGLAS® se basent sur les expériences et connaissances techniques actuelles. Elles ne sont pas spécifiques à chaque cas. L’utilisateur et l’installateur doivent donc soigneusement et complètement vérifier l’adéquation du matériau avec l’usage prévu dans chaque cas, indépendamment de la présente fiche technique, et utiliser et poser le matériau ensuite de façon autonome selon l’état des connaissances techniques. Nous ne pouvons donc être tenus responsables de l’exhaustivité, de l’exactitude et de l’adéquation tant du produit lui-même que des recommandations techniques concernant l’utilisation et la pose du produit. Par ailleurs, notre responsabilité se base exclusivement sur nos conditions générales de vente et n’est pas étendue du fait de la présente fiche technique, ni suite aux conseils donnés par notre service technique.

Pour plus de conseil, nos spécialistes sont à votre disposition. **Etat: avril 2017**. Nous nous réservons le droit de changer à tout moment les spécifications techniques. Les données techniques valables actuellement

sont disponibles sur notre site internet: www.foamglas.be, www.foamglas.lu